

19

Pour vous renseigner, un numéro ►
 ou une adresse internet ►
 ou votre centre des finances publiques ►



DIRECTION GÉNÉRALE
 DES FINANCES PUBLIQUES

Pour déclarer en ligne, n° fiscal :
 déclarant 1 ► 02 11 469 500 326
 déclarant 2 ► 17 64 916 437 109
 Si vous n'avez pas encore de mot de passe :
 n° d'accès en ligne ► 9 999 162

04 93 35 93 65
 Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier
 sur impots.gouv.fr
 SIP MENTON
 SAID GF-DPR
 7 RUE VICTOR HUGO
 06507 MENTON CEDEX

M BERNARD AUGUSTE
 OU MME BERNARD ANNE
 275 PROM DES ANGLAIS
 06200 NICE

VÉRIFIEZ CI-DESSOUS. SI VOUS ÊTES D'ACCORD > NE RENVOYEZ RIEN !

ÉTAT CIVIL

Déclarant 1 Monsieur
 Nom de naissance : BERNARD
 Nom d'usage : BERNARD
 Prénoms : AUGUSTE
 Date de naissance : 12/04/1974
 Lieu de naissance : 77 NOISIEL

Déclarant 2 Madame
 Nom de naissance : DELATTE
 Nom d'usage : BERNARD
 Prénoms : ANNE
 Date de naissance : 03/02/1975
 Lieu de naissance : 77 NOISIEL

VOS COORDONNÉES

Adresse au 1^{er} janvier 2020 * : 275, PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE
 Coordonnées bancaires IBAN : FR14 3000 1012 345X XXXX XXX7 032

* Voir page 4 en cas de changement d'adresse

VOTRE SITUATION CONNUE DE L'ADMINISTRATION

Vous êtes mariés.
 Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.
 Aucune de vos résidences n'est équipée d'un téléviseur.

Charges et dépenses
 Emploi à domicile 1200 €

Salaires – déclarant 1 Total 32586 €
 Entreprise A – Salaires 32586 €
 – Retenue à la source déjà payée 1888 €

Pensions – déclarant 2 Total 24125 €
 Caisse retraite A – Pensions 10125 €
 – Retenue à la source déjà payée 527 €
 Caisse retraite B – Pensions 14000 €
 – Retenue à la source déjà payée 728 €

VOTRE IMPÔT ESTIMATIF (SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER)

Impôt avant crédits d'impôt 4328 €
 Crédits d'impôt – 600 €
 Impôt net 3728 €
 Avance perçue sur réductions et crédits d'impôt en 2020 + 150 €
 Retenue à la source déjà payée – 3143 €
 Acompte de prél. à la source déjà payé – 110 €
 Remboursement de trop prélevé déjà obtenu + 50 €
Montant restant à payer 675 €
 Revenu fiscal de référence 51039 €
 Nombre de parts 2

Taux de prélèvement à la source du foyer : 6,00%
 Sauf action de votre part en 2020 sur impots.gouv.fr ou auprès de nos services, ce taux s'appliquera à compter du 1.9.2020.

En cas d'option pour l'individualisation :
 – taux du déclarant 1 7,10%
 – taux du déclarant 2 4,50%

Ce montant, sauf cas particuliers, sera prélevé sur votre compte bancaire à partir de septembre. Si ce montant est nul, aucun prélèvement ne sera effectué.

Si vous êtes d'accord > ne renvoyez rien. Votre impôt sera alors automatiquement calculé sur la base des éléments ci-dessus.

Vous aviez des réductions ou crédits d'impôt en 2018, pensez à déclarer vos dépenses pour 2019, non reportées ci-dessus.

Si vous avez des corrections à apporter :

- rectifiez en ligne avant le 20 mai
- ou, si vous n'avez pas internet, rectifiez pages 2,3,4 et renvoyez cette déclaration avant le 14 mai



ÉTAT CIVIL : MODIFICATION

Déclarant 1

Date de naissance

Lieu de naissance

Déclarant 2

Date de naissance

Lieu de naissance

COORDONNÉES BANCAIRES : MODIFICATION

Si les coordonnées indiquées page 1 sont inexactes et si vous n'avez pas d'autres modifications à signaler, vous pouvez modifier ces coordonnées à tout moment dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique prélèvement à la source ou en le signalant à votre service (voir coordonnées en 1^{re} page).

Si vous avez d'autres modifications à signaler, joignez un RIB à votre déclaration ou modifiez vos coordonnées bancaires dans la déclaration en ligne.

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2019

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous êtes mariés.

Marié(e)s M Célibataire C
 Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s O

Date des changements en 2019

– Mariage X 2 0 1 9 Pacs X 2 0 1 9
 N° fiscal de votre conjoint
 Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2019 B
 – Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 1 9
 – Décès: déclarant 1 Z 2 0 1 9
 déclarant 2 Z 2 0 1 9

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire**1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)**

– Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2019 (ou au 31 décembre 2019 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2019) et vous avez un enfant:

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 - ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
- Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L

– Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2019 N

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"

..... P
 Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2019, remplissait ces conditions F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

– Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1946) et vous remplissez ces conditions;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1946) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire;
- ou votre conjoint décédé en 2019 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W

– Vous êtes mariés ou pacés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1946), remplit ces conditions S
 – Vous avez une pension de veuve de guerre G

B | PARENT ISOLÉ

Cette rubrique ne concerne pas les couples mariés. T

C | PERSONNES À CHARGE EN 2019

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.**Enfants à charge**

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2001 au 31.12.2019) ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance
 dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance
 Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.2001 au 31.12.2004)

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.2001 au 31.12.2004)

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance
 Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2001 au 31.12.2019) ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance
 dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance
 Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants de 15 à 18 ans (nés du 1.1.2001 au 31.12.2004)

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance
 Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R
 Année de naissance

Nom, prénom, date et lieu de naissance

D | RATTACHEMENT EN 2019 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.1998 au 31.12.2000 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1994 au 31.12.2000

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Monsieur Madame

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

Monsieur Madame

Nom, prénom
 Date de naissance
 Lieu de naissance

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES Si un montant pré-rempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

Traitements, salaires

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Traitements et salaires connus	32586			
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire <i>Assistants maternels/familiaux. Journalistes</i>	1GA	1HA	1IA	1JA
Revenus d'heures supplémentaires exonérés	1GH	1HH	1IH	1JH
Revenus des associés et gérants <i>article 62 du CGI</i>	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Agents généraux d'assurance	1GG	1HG	1IG	1JG
Autres revenus imposables connus <i>Chômage, préretraite</i>				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK

Pensions, retraites, rentes

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues		24125		
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions en capital des nouveaux plans d'épargne retraite	1AI	1BI		
Pensions d'invalidité connues				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

Rentes viagères à titre onéreux

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS Si un montant pré-rempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017			
• produits soumis au prélèvement libératoire			2DH
• autres produits			2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW		2UU	
• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €			2VV
• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 €			2WW

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017			
• produits soumis au prélèvement libératoire			2XX
• autres produits			2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017			2ZZ

Revenus des actions et parts <i>Abattement de 40 % si option barème</i>		2DC	
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME		2FU	
Autres revenus distribués et assimilés		2TS	
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe		2TR	
Intérêts des prêts participatifs et des minibons		2TT	
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME		2TQ	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème		2BH	
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2DF	
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %		2DG	
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS		2DI	
Frais et charges <i>déductibles si option barème</i>		2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères		2AB	
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé		2CK	
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire		2EE	

Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2)

et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3) 20P COCHEZ

3 I GAINS DE CESSON DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value sans application d'abattement 3VG Moins-value 2019 3VH

